

Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration
Du jeudi 26 septembre 2019

Présidente : Mme MAGNIN-FEYSOT
Secrétaire de séance : Mme TARBY
Membres excusés : Mmes BERNARDIN, BERGIER, AGAZZI, MOREL, MADIOT
M.FERRY, BRINGOUT, LAFLEUR, PILET, SEGESSER, DEMORTIER L
Membres présents : Mmes PETREMENT, CHAMPY, MILLERAND, GRANDHAY, PATTON, ZIEGLER,
JACQUINOT, PREDINE, MERCIER, ALFONSO-BINDA, VEUVE, ROBERT, VERGE,
ARNOUD (suppléante présente sans droit de vote)
M. NIEPCERON, GAVOILLE, DEMORTIER N., NOLY, COURROYE,
Membres absents : M. AGNELOT, MARTIN

Nombre de membres présents au début du conseil : 20 Quorum : 16

Mme MAGNIN-FEYSOT accueille et remercie les membres présents et cite les personnes excusées.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 17h55.

1/ Approbation du PV du 27 juin 2019

☞ Approuvé à l'unanimité

2/ Constats de rentrée

Aujourd'hui, on compte 428 élèves. Vont s'y ajouter dans les jours à venir 19 élèves d'UPE2A. Soit au total 447 élèves. La capacité d'accueil du lycée est de 520 élèves.

Une attention particulière est à porter sur la filière CSR où les places vacantes sont plus nombreuses. M. Noly demande à ce que l'on puisse regarder les chiffres au niveau académique et national. Ces chiffres montrent que la filière est en difficulté au niveau académique et national. Cette filière souffre d'une mauvaise image.

Autre point de vigilance, la classe de 1^{ère} bac pro accueil où l'on compte 7 places vacantes. La mise en place des familles de métiers sera l'occasion de permettre aux élèves de choisir leur spécialité en classe de première.

Résultats aux examens :

CAP 100%

BEP 85.7%

Bac pro 90 % pour une moyenne académique de 83.1%

Nous sommes très fiers des résultats de nos élèves.

Au niveau des personnels :

Le professeur d'allemand nommé est en arrêt maladie et non remplacé. A l'heure actuelle les élèves n'ont pas eu de cours d'allemand et le rectorat est pessimiste quant au fait de trouver un remplaçant.

Mme Patton occupe 6h d'aide DDF attachée aux formations tertiaires.

M. Jolivot occupe 9h d'aide DDF attaché aux formations d'ASSP et d'hôtellerie.

Mme Perget Merrien occupe 3h d'aide DDF pour faire du développement de l'apprentissage.

Mme Broudy a été nommée sur un mi-temps supplémentaire au service intendance.

Projets :

Le lycée a ouvert à l'apprentissage les classes de 1^{ère} et terminale hôtelières. A l'heure actuelle seuls 2 élèves sont concernés. Ce chiffre est normal puisque nous débutons et que nos partenaires hôteliers ne connaissent pas encore cette formation. Afin de faire connaître cette modalité de formation, le lycée organise le 14/10 une soirée de présentation aux hôteliers de la région.

Nous demandons cette année encore pour la rentrée 2020 :

- l'ouverture de la mention complémentaire « gestion animation de projets sportifs ». Elle serait intéressante pour nos élèves des formations tertiaires. Nous demandons cette formation en mixité de public : 4 apprentis et 8 scolaires.
- l'ouverture de la mention Traiteur. Elle concernera 12 apprentis. Le lycée a déjà investi dans l'achat d'un camion frigo.

Nous avons ouvert l'an dernier le BTS MHR. Certains élèves ont quitté la section entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année du fait de la difficulté de la formation.

3/ Projets action culturelle

Une réunion interne aura lieu le 7/10 durant laquelle l'ensemble des collègues se réunira et déterminera les projets qui seront conduits cette année.

Projets proposés et qui seront examinés :

Projets de voyages

Outre les projets d'ouverture à l'international :

- **Voyage à Paris** en IVA en mai 2020 (4 jours)
- **Voyage à Paris** en TCOM en avril 2020 (2 jours)
- **Voyage à Lyon** en 1GA, 1BPR1, 1BPR2 en mars 2020 (2 jours)
- **Voyage de Cohésion à Nans sous saint Anne** en avril 2020 en 2ASSP (3 jours)
- **Voyage à Metabief** en TAcc en février 2020 (5 jours)

Projets culturels et artistiques :

- **Atelier d'arts graphiques** avec élèves volontaires
- **Projet de fresque** avec l'artiste Nesta avec élèves volontaires
- **Club Manga** avec élèves volontaires + **défi manga inter-établissement**
- **Projet théâtre** Bovary en TVA
- Interventions de la **Maison de l'Europe** (conférences)
- **Lycéens au cinéma** pour 7 classes : 2BPR1, 2BPR2, 2MRC2, 2GA, 1ASSP, TGA, TVA
- **Expositions du Pavillon des Sciences** régulières : culture scientifique et technique
- **Défi lecture** interclasse sur la littérature fantastique avec 6 classes e : 1COM, 1VA, 1BPR1, 1BPR2, 1GA, 1ASSP
- **Lycéen au spectacle vivant** en TASSP : soirée au THEV + Petite forme théâtrale
- **Festival des Cinémas d'Asie** pour les classes de 1GA, 1BPR1
- **Musiques Actuelles** en 1COM et 1ASSP
- **Visite du musée de la Négritude et de la Chapelle de Ronchamp** pour les 2ASSP, 2BPR1, 2MRC2, 2BPR2
- **Visites du Musée des Beaux Arts de Besançon** : 2BPR1, 2BPR2, 1COM, 2MRC2
- **Visite du FRAC, de la bibliothèque d'étude et de conservation et de la maison natale de Victor Hugo** (1ASSP)

Education à la santé et à la citoyenneté

- Spectacle *Les Simonnes* sur l'égalité des sexes : toutes les classes de seconde
- Spectacle *Flora* sur les violences faites aux femmes : toutes les classes du lycée
- Intervention sur la vie affective et sexuelle
- Intervention du service sanitaire sur la nutrition et l'activité sportive
- Sensibilisation et collecte de dons du sang, don de moelle et don d'organe
- Peace & Love : prévention des risques auditifs en 1ASSP
- Education au développement durable : Nettoyons la nature et autres activités
- Education citoyenne par la vie lycéenne : CLV, MDL...

Visites d'entreprises

- **Sur Besançon** : Criollo (2BPR1, 2BPR2, TCAP, 1VA, TAcc), Grand Frais (TCAP), biscuiterie Cornu (2MRC2)
- **Sur Fougerolles** : Distillerie Peureux, Distillerie devoille, écomusée, De Buyer (Val d'Ajol) : 1BPR1, 1BPR2
- **Sur Vesoul** : visite de la Maternité (2ASSP), du Tribunal (2ASSP), de l'ADAPEI (TASSP), de la MDPH (TASSP), Visite de l'école maternelle Pablo Picasso (2ASSP), de l'entreprise Merinos (2GA), Rencontres avec AESH (TASSP)
- **Sur Noidans les Vesoul** : Visite de GEFCO (2GA), de PSA (TGA)
- **A Conflandey** : visite de la Tréfilerie (1GA)
- **A Charcenne** : Fromagerie Milleret (2MRC2, 1BPR1, 1BPR2, 1VA, 1COM)
- **A Noidans le Ferroux** : Sytevom (classes à confirmer)
- **Sur Arbois** : musée de la vigne, chocolaterie Hirsinger, restaurant Maison Jeunet , Maison Pasteur, Fruitière du plateau arboisien (1BPR1 , 1BPR2)
- **Sur Dijon** : IKEA et la Toison d'Or (1COM)
- **A Velleminfroy** : entreprise de l'eau et d'embouteillage (2MRC2)
- **A Pusey** : visite de l'hypermarché Leclerc (1COM)

Outre ces projets sur le territoire franc-comtois, d'autres sur le territoire national, mais surtout international sont prévus:

- Développement des partenariats à l'international (Chypre, Allemagne, Angleterre, Tchéquie, Finlande, Luxembourg...). Ces partenariats concernent essentiellement les hôteliers puisque les élèves sont logés.
- Paris 1VA, TCOM
- Lyon

Mme Grandhay informe le CA que dans le budget de la ville il est prévu un budget de 500 euros par lycée pour la mise en place d'un projet ainsi qu'un budget de 457 euros pour les transports. Le lycée n'a jamais demandé ces subventions par méconnaissance du dispositif. Le dossier est à déposer au service « Affaires scolaires ».

4/ Signatures de convention

- OCCUPATION DE LA SALLE POLYVALENTE PAR LE COLLEGE JACQUES BREL :

Le lycée reste prioritaire sur l'utilisation de la salle. Un planning d'occupation est joint à la convention.

M. Demortier attire l'attention des membres du CA sur l'article 3 qu'il faut réécrire.

L'article est rédigé comme suit : « l'accès à cette salle sera possible en semaine suivant le planning d'occupation joint à la présente convention et hors vacances scolaires. Les enseignants devront retirer la clé de la salle polyvalente ainsi que la clé du bureau EPS au service intendance du lycée. L'accès aux vestiaires sera

interdit. Le lycée se réserve le droit d'occuper la salle en cas de réunion ou de toute autre manifestations qu'il aurait à organiser ».

Adoptée à l'unanimité.

Les membres du CA s'interrogent sur l'absence de solution prévue dans le cadre de la réhabilitation du collège. Cet arrangement entre nos 2 établissements ne pourra pas être pérenne et n'est pas satisfaisant à long terme.

M. Demortier rappelle que le problème a commencé lorsque l'annexe du gymnase a été exclue des créneaux mis à disposition par la municipalité.

Mme Grandhaye explique que les demandes sur les équipements sportifs sont de plus en plus nombreuses et que les plannings sont très contraints. La mairie essaie dans la mesure de ses moyens de pallier les absences d'équipements du département et de la région.

M. Niepceron n'est pas d'accord avec cette formulation. Il explique que la Région passe des conventions avec la commune et le lycée et finance 13 euros de l'heure pour l'utilisation du gymnase et 7 euros de l'heure pour l'utilisation du terrain de rugby.

Cette subvention de la Région sera versée au lycée qui effectuera le paiement à la ville. Cette subvention est distincte de la subvention de fonctionnement à compter de septembre 2019 et sera prévue au budget 2020.

Reste sans conteste le problème lié à l'offre.

- OCCUPATION DE L'INTERNAT PAR LE CFA

Cette convention est reconduite pour une année.

Adoptée à l'unanimité

- CONCESSION PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE

LISTE DES CONCESSIONS PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE AU 01/09/2019 (et COP)

Conseil d'Administration du 26/09/2019

Adresses	N° plan	Bat.	Esc.	Et.	N°	Invariant	Types	m ²	Occupants	N.A.S (1)	Date d'entrée
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	02	01001	43074	T4	81	vacant	Oui	
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	02	02001	43075	T4	90	ACHOUCHE Malika	non	01.09.2019
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	03	02001	43078	T4	90	CARRASCO Mathias	non	01.09.2019
4 place Jacques Brel	BO 210	D	01	03	01001	43077	T4	81	BRULOIS Aurélien	Oui	01.09.2018
4 place Jacques Brel	BO 210	G	01	01	01001	43083	T4	90	TARBY Catherine	Oui	01.09.2017
4 place Jacques Brel	BO 210	G	01	02	02001	43085	T5	117	MAGNIN-FEYSOT Viviane	Oui	01.09.2016
4 place Jacques Brel	BO 210	F	01	00	01002	43081	T3	70	COURROYE Thomas	Oui	24.08.2016

(1) : Logés par nécessité absolue de service (répondre par oui ou par non)

Fait à Vesoul, le 01/09/2019
La Provisoire
V. MAGNIN-FEYSOT



Adoptée à l'unanimité

• **CONVENTION POUR LA COLLECTE DES CARTOUCHES USAGEES :**
avec l'association enfance et partage, Agréée par le Ministère de l'Education nationale, cette association est dédiée à la protection des enfants victimes de toutes formes de violence, qu'elle soit psychologique, physique ou sexuelle et à la défense de leur droit. Un kit de collecte est transmis à l'établissement, les élèves, les enseignants déposent les cartouches usagées et une programmation de l'enlèvement est prévue pour un recyclage des cartouches vides.
Adoptée à l'unanimité

5/ Questions financières

• DBM N°21 (annexe 1) :
Prélèvement sur les fonds de réserve de 5 000 € pour les échanges internationaux
Cette DBM est adoptée à l'unanimité

• Virement de 100 euros à chaque élève se rendant en stage à Chypre, sur la bourse Erasmus
Ce versement est approuvé à l'unanimité

6/ Point sur les travaux

- Travaux sur la réfection du Forum : remise en peinture des murs (couleurs choisies par les élèves), réfection des toilettes, achat d'un baby-foot et achat de mobilier (PPE)
- Travaux réfectoire : remise en peinture du grand réfectoire
- Pôle hôtelier : installation d'une douche pour les enseignants au RDC
- Projet de création d'un magasin pédagogique à l'externat
- Création d'un bureau pour l'accueil du ½ poste administratif provisoire
- Remplacement de la sauteuse et de 2 armoires positives à la restauration scolaire

M. Niepceron informe le CA que la Région va verser une subvention d'environ 12000 euros pour l'achat de nouveaux mobiliers pour le restaurant « Atelier des Sens ».

7/ Questions diverses

- Question des professeurs : « Nous souhaiterions pouvoir utiliser des toilettes autres que celles situées dans le forum. Salle polyvalente ouvrable avec une clé 443 il faudrait changer le canon de la serrure. Au premier étage de l'externat des toilettes pour handicapés qui sont toujours fermées il faudrait aussi changer le canon de la serrure pour clé 443 »

Réponse : dans les toilettes actuelles des enseignants vers le forum, le robinet sera changé car il est entartré, un sèche-mains électrique sera installé. Les canons des portes des toilettes handicapées installées à chaque étage de l'externat seront changés afin que les enseignants y aient accès.

- Question des parents : « Salle informatique ». Peut-on installer un 16^{ème} poste informatique en salle 203 ? En effet, un groupe de 2MRC compte 16 élèves alors que la salle n'est dotée que de 15 postes. Nous verrons dès demain avec notre AMIR si cette installation est possible car il faut voir les prises électriques mais surtout vérifier si le réseau est compatible.

M. Niepceron informe le CA que la Région dotera le lycée de 30 ordinateurs fixes, 15 portables et 11 écrans. Soit un total TTC de 17899 euros.

- M. Demortier souhaite attirer l'attention sur le nouvel environnement numérique de travail.
Il a été installé et nécessite encore un certain nombre de réglages. Pour des questions de sécurité, il est difficile de travailler en amont. De nombreux pare-feux ont été installés et bloquent l'utilisation de certains sites ou logiciels très utilisés par les collègues enseignants.
M. Niepceron demande aux enseignants de rédiger un écrit avec tous ces problèmes et de le lui adresser afin qu'il puisse poser les questions aux responsables de ce projet.

- Les parents souhaitent aborder le problème de la cantine. Les élèves se plaignent des temps d'attente et certains passent à la chaîne vers 13h15 et arrivent donc en retard en classe.
Mme Magnin-Feysot explique que le collège Jacques Brel est monté en puissance en nombre d'élèves et que sur 3 ans, 100 élèves supplémentaires sont accueillis.
Le lycée a cherché des solutions mais les locaux ne permettent pas une grande flexibilité. Il est par exemple impossible d'installer une 2^{ème} chaîne. Une réhabilitation de la cantine est envisagée mais nous n'avons aucune date ou projet en vue.
Outre le problème de passage des élèves, il y a aussi le problème du travail des agents de notre lycée. Le département s'était engagé à mettre à la disposition du lycée un agent afin d'aider nos personnels. Nous attendons des nouvelles du département mais des problèmes juridiques doivent être surmontés.

- M. Niepceron demande comment s'est passée la rentrée avec la réforme. Les professeurs expliquent qu'ils subissent une double réforme : les référentiels et la transformation de la voie pro. M. Niepceron demande si nous avons rencontré des soucis de manuels scolaires.
Notre lycée a fait le choix de commander peu de manuels cette année ne connaissant pas le contenu des programmes pour l'an prochain. Par contre, des cahiers d'activités élèves (manuels à usage unique) ont été achetés sur la dotation des manuels scolaires 2019.
La Région assure la gratuité des manuels scolaires pour les élèves et a voté une subvention supplémentaire afin de répondre aux besoins des établissements dans le respect de la gratuité pour les familles.

- M. Niepceron attire l'attention des membres du CA sur le fait que l'apprentissage échappe à la Région. La diversité de l'offre que propose le lycée est un atout. Le lien avec les collèges et en l'occurrence avec les professeurs principaux de 3^{ème} est primordial.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

A Vesoul, le 26 septembre 2019



La Présidente,

Y. MAGNIN-FEYSOT

La Secrétaire,
C. TARBY